À PROPOS DES REVUES

PAR

JEAN-LUC MARRET (*)

Toute revue est un pouvoir. Par sa ligne éditoriale, elle définit une conception de la réalité et une stratégie de publication. En matière de relations internationales, les revues ont des inclinations préférentielles fondées sur des choix ouvertement militants ou plus scientifiques. En cela, elles ne se distinguent pas de leurs consœurs de la science politique au sens large, de la sociologie ou du droit.

Une revue qui perdure a en effet un créneau – une niche écologique : les « nouvelles menaces », la « société-monde », les « nouveaux acteurs transnationaux », la « sécurité humaine », « le réalisme défensif ». Les paradigmes, ou plus modestement les concepts, qui tentent de s'imposer aujourd'hui ne feront pas tous florès. Les exemples sont nombreux d'expressions un instant à la mode qui ont été oubliées : le « nouvel ordre mondial de l'information et de la communication » du début des années 80, le « nouvel ordre international » du début des années 90 par exemple. Ce développement sémiotique de la discipline des relations internationales se retrouve bien sûr dans les autres sciences sociales, en droit (le thème de « l'équité », de l'ingérence, de la justice pénale internationale...), en économie (la sécurité énergétique, la « globalisation », l'économie politique internationale), etc. Peut-être cela montre-t-il a contrario les limites d'une ambition trop grande en matière de théorisation. Beaucoup de revues, ainsi, ne durent que ce que durent les paradigmes et s'étiolent avec la fin de la carrière universitaire de leurs initiateurs.

L'aspect le plus frappant dans une analyse comparative des revues de relations internationales réside d'abord dans les divergence épistémiques. Autant les revues françaises naviguent entre propos de personnalités (« l'avis du politique », des considérations générales, de grandes visions, etc.) et sociologie de terrain, micro-études; autant les revues américaines font l'inverse quand elles ne sont pas, elles aussi, institutionnelles. On trouve dans ces revues d'outre-Atlantique un très grand nombre d'articles établissant des modèles économétriques, des matrices linéaires, des analyses mathématiques postulant la rationalité de l'acteur étudié ou des analyses de tendances temporelles — autant de méthodes et d'ambitions que la science politique française dans sa grande majorité ignore pour le moins, voire conteste ou dénonce comme une forme d'économisme.

Les tonalités institutionnelles d'abord : elles traduisent souvent une vision militante des relations internationales, et ce dans l'ensemble du monde. L'exemple de l'Iranian Journal of International Affairs est un premier type idéal. Cette revue décrit dans un numéro spécial (volume X, n° 4, hiver 1998-99), évidemment sans

^(*) Chargé de cours aux universités de Paris 13 (Bobigny) et de Marne-la-Vallée, et à l'Institut supérieur d'intervention sociale

point de vue critique, le « pacifisme unilatéral » de la révolution iranienne. Politica internazionale, revue romaine de l'IPALMO (Institut pour les relations entre l'Italie et les pays de l'Afrique, de l'Amérique latine et du Moyen-Orient) pourrait encore être citée : dans son n° 3 de 1999, elle dénonce – là est le critère essentiel de cette sociologie d'intervention militante - l'organisation commerciale agricole du monde (M. Mazoyer: Una nuova organizzazione degli'scambri agricoli mondiali) ou certaines tendances consuméristes. La revue américaine Comparative Strategy pourrait y être ajoutée : son nº 1, volume 18, de mars 1999 critique l'abaissement du seuil d'alerte des forces nucléaires américaines (K.C. Barley et F.D. Barish du Lawrence Livermore National Laboratory: « De-alerting of U.S. Nuclear forces: A Critical Appraisal ») – le Lawrence Livermore National Laboratory fabrique les armes nucléaires américaines. Son n° 3 de juillet/septembre 1999 publie une exhortation oraculaire de Mme Thatcher à ne pas désarmer (« Deterrence Is Not Enough : Security Requirements for the 21st Century »). Celle-ci force le trait sur les dangers supposés de la prolifération nucléaire ou balistique de certains pays et en appelle au développement d'une défense antimissiles substantielle. Or, la question de la prolifération est, finalement, typiquement une question militante et de représentation de la réalité. Qui définit quelle puissance est « proliférante » et quelle autre ne l'est pas? En matière stratégique, force est de constater - mais cela dépasse le cadre étroit de la présente chronique - que les États-Unis par l'effet du nombre de leurs revues prennent une part éminente dans la construction de la réalité stratégique - l'expertise stratégique au service de la Pax americana.

Entre militantisme et publication de contributions souvent très policées de personnalités réputées, la frontière est ici ténue.

Cette dimension militante manifeste ne se trouve pas dans les revues françaises ayant à cœur de publier des signatures renommées. Des exemples pourraient être cherchés du côté de *Politique internationale*, revue qui publie des entrevues de personnalités politico-diplomatiques, voire de *Politique étrangère*, la revue de l'IFRI, ou de *Relations internationales et stratégiques*, la revue de l'IRIS, qui ont apporté de grandes contributions aux relations internationales, et qui dans le même temps ont recherché des signatures de prestige, politiques ou non.

Certaines revues américaines ont largement recours à des analyses économétriques pour analyser certains aspects des relations internationales. Citons par exemple The Journal of Conflict Resolution qui applique ainsi la théorie des jeux à la torture vaste ambition - (« The 'Game' of Torture », par L. Wantchehon et A. Healy de l'Université de Yale, volume 43, n° 5, octobre 1999) et dont les conclusions sont largement modestes, malgré l'ampleur de la méthode : « Finally we arque that although a culture of strong victims might help to combat torture, when it is used as a method to extract information, only a revolution will help to prevent its use by a despot as a method of intimidation and social control». Les limites de ces approches, en particulier le fait que la théorie des jeux s'applique davantage à un niveau « macro » que pour décrire la stratégie d'un acteur au milieu d'un environnement complexe, expliquent probablement que les sujets choisis soient eux-mêmes très généraux : « Les acteurs non unitaires dans des modèles spatiaux »; une « explication par la théorie des jeux de la révolution dans les régimes répressifs »; les coalitions politiques gagnantes et la croissance économique; la « stabilité dans un monde unipolaire » (volume 43, n° 4); une théorisation de la Pax Americana dans International Security (été 1999, volume 24, n° 1, par W.C. Wohlforth); les relations entre «souveraineté d'État» et «souveraineté de marché» (in International Politics, volume 36, n° 1, mars 1999); ou des analyses temporelles des actions terroristes, manière classique, et d'ailleurs intéressante, bien que pleine d'écueils, d'appréhender la question (International Studies Quarterly, «Transnational Terrorism in the Post-Cold War Era», W. Enders & T. Sandler. Au moins pour une raison : le terrorisme est largement un concept fluide et l'élaboration de statistiques, plus qu'en d'autres domaines certainement, construit une réalité subjective qui a l'apparence de la scientificité.

Par contraste, l'approche choisie par le courant sociologique français des relations internationales est beaucoup plus modeste ou mesuré. Le CERI, dans sa revue Critique internationale, est plus proche du commentaire de terrain que de la vaste explication théorique du monde (« Les paradoxes de la guerre au Kosovo », P. Hassner; « L'héritage partagé du nationalisme serbe », J. Rupnik; « La stratégie de bienfaisance des nationalistes hindous », Ch. Jaffrelot (n° 4, été 1999); « La mue européenne du Danemark », U. Hedetoft (n° 5, automne 1999), etc. J. Rupnik observe ainsi la difficulté de classer le régime de Milosevic dans une des catégories dominantes de la science politique. Il considère qu'il est en réalité un régime hybride qui puise ses sources dans un « nationalisme du ressentiment » venant du XIX° siècle.

Sur un plan d'actualité encore, certaines revues américaines s'intéressant essentiellement à la sécurité ont axé leurs thèmes de recherche sur des pays concurrençant la sécurité américaine, contribuant ainsi à renforcer et à justifier, volontairement ou non, la politique étrangère américaine. Pour l'essentiel cette année encore, les « Enemies of the Year » sont l'Iraq, la Chine et leur allié supposé — la prolifération (Foreign Affairs, février 1999 : « Can Saddam Be Toppled ? »; Arms Control Today, janvier 1999, « A Comprehensive Transparency Regime for Warheads and Fissile Materials », S. Fetter, par exemple).

La mondialisation, le multi-culturalisme et les institutions ont assurément fait l'objet de plusieurs recherches en 1999. La conjoncture l'explique évidemment, en particulier le processus européen, les limites de l'ONU ou les négociations internationales commerciales (ainsi, la Revue internationale des sciences sociales, « La mondialisation », n° 160, juin 1999; le n° 4 d'Orbis sur les cultures, automne 1999 : « Multiculturalism as Ideology and fact », « Civilizations, Cities and Cultures », « Multiculturalism in Ancient Times »; le numéro spécial de Foreign Policy de l'été 1999 sur l'Europe, etc.).

International Organization, revue de l'Université de Californie, San Diego, et du MIT a, de son côté, publié traditionnellement de nombreux articles théoriques sur les aspects institutionnels des relations internationales et sur les alliances.

La notion d'alliance, comme objet d'étude des théories des relations internationales, est traditionnellement liée à des domaines plus larges :

- l'équilibre des pouvoirs (l'idée de Balance of power, ce mécanisme régulateur des mouvements désordonnés internationaux, pris chez David Hume et redéfini par l'école réaliste,
- l'analyse structurelle des institutions dès lors qu'elles se sont progressivement dotées, avec le XX^e siècle, d'organismes temporaires ou permanents,
- l'étude des guerres ou d'autres formes de conflits entre adversaires,

 la mondialisation, concept à l'intérieur duquel les efforts d'intégration sécuritaires, en particulier en Europe, sont vus comme « des efforts intenses d'harmonisation » (1) ou comme autant de « blocs d'acteurs » opposés aux « acteurs universels » comme l'ONU (2).

L'étude des alliances, lorsqu'elle existe, porte davantage sur des considérations organisationnelles ou sur les corrélations entre le nombre des membres et la fréquence des guerres que sur les processus de mise en place, de développement des alliances ou de leur maintien (3). Diverses tentatives d'application de théories ont certes été entreprises (4). L'une a ainsi consisté à appliquer la théorie des biens publics à l'Alliance atlantique et précisément au partage des dépenses entre membres ou burden sharing (5).

I.O. incarne tout un courant de recherche américain qui s'attache, depuis les travaux de Krasner en particulier, à la sociologie des institutions. Citons : « Do Democratic Institutions Constrain or Inform? », de K.A. Shultz. Cet article entend établir de façon empirique le moyen de distinguer entre deux types d'arguments généralement utilisés en matière de sociologie des institutions : « les contraintes institutionnelles » et les capacités « informationnelles » des institutions démocratiques. La démocratie est vue ici comme un puissant moyen de transparence sur les activités étatiques, et par conséquent comme un moyen d'abaisser potentiellement le seuil des tensions. Mais sa fonction pacificatrice principale, la démocratie le doit à un coût général d'entrée en guerre élevé en raison des conséquences électorales (I.O., printemps 1999, volume 53, n° 2).

« Toward a Positive Theory of International Institutions : Regulating International Aviation Markets », de J.E. Richards suggère que certains aspects ont été mésestimés par la sociologie des institutions. L'auteur suggère en particulier qu'il en va ainsi en ce qui concerne l'impact des institutions internationales sur la politique interne. Il est considéré ici que le politique utilise les institutions internationales pour maximiser les soutiens politiques internes (hiver 1999, volume 53, n° 1).

« Perverse Institutionnalism : NATO and the Greco-Turkish Conflict », de R.R. Krebs, s'attache aux stabilités induites par les alliances et leurs limites. Le sujet est très classique. Certains institutionnalistes considèrent que les alliances génèrent une stabilité et des formes de coopération. L'auteur considère que, dans certaines conditions, une alliance peut intensifier un conflit, ou une situation conflictuelle, entre deux membres. L'exemple des tensions gréco-turques lui semble à cet égard représentatif.

Dans « The New Wave of Regionalism », E.D. Mansfield et H.V. Milner s'attachent à démontrer que la croissance rapide du régionalisme économique a produit

⁽¹⁾ C.P. DAVID/ A. BENESSAIEH, « La paix par l'intégration ? Théories sur l'interdépendance et les nouveaux problèmes de sécurité », Études internationales, vol.XXVIII, n° 2, juin 1997, p. 227.

⁽²⁾ M. KAPLAN, System & Process in International Politics, New York, Wirley, 1957, p. 36.

⁽³⁾ J.D. SINGER/M. SMALL, «Alliance Aggregation and the Onset of War», in J.D. SINGER (dir.), Quantitative International Politics: Insight and Evidence, New York, The Free Press, 1968; J.S. Levy, «Alliance Formation and War Behavior: An Analysis of the Great Powers, 1495-1975», Journal of Conflict Resolution, 25, décembre 1981, pp. 581-613.

⁽⁴⁾ E.M.S. NIOU, P. ORDESHOOK et J. ROSE, The Balance of Power and Stability in International Systems, New York, Cambridge University Press, 1989.

⁽⁵⁾ Maneur Olson et R. Zeckhauser, « An Economic Theory of alliances », Review of Economics and Statistics, 48, n° 3, 1966.

un large corpus de recherches, essentiellement sur les conditions d'émergence de ce phénomène. Peu en revanche semble avoir été fait sur ses conséquences (été 1999, volume 53, n° 3). Ce constat paraît criant aux auteurs en ce qui concerne le régionalisme financier.

« The Politics, Power, and Pathologies of International Organizations » de M.N. Barnett et M. Finnemore s'intéresse au comportement des organisations internationales afin de savoir en particulier si elles font ce que leurs créateurs en attendaient. S'inspirant de la théorie weberienne de la bureaucratie, ils donnent ce qu'ils appellent une théorie « constructiviste ». Les organisations internationales seraient puissantes en proportion à leur capacité à créer du comportement social, de nouveaux acteurs, de nouvelles règles. Ce constat relatif, au regard de certaines impuissances onusiennes, les amènent à s'intéresser finalement à la production d'inefficacité par une « bureaucratie globale » (I.O., automne 1999, volume 53, n° 4).

La revue québécoise Études internationales a publié un numéro spécial sur les institutions (n° 2, juin 1999): « Les puissances majeures et les institutions internationales de sécurité ». Dans « Objectif et méthode de recherche de la conduite institutionnelle de sécurité », O. Beylerian tente d'établir une méthode théorique comparative de l'utilisation des institutions internationales de sécurité par les États, à partir « d'une configuration de conditions et de facteurs qui affectent le recours des puissances majeures aux IIS ». L'auteur prend quelques cas historiques comme la consolidation de la paix en Bosnie pour les États-Unis, les sanctions contre l'Iraq pour la France, l'adhésion au TICEN pour la Chine Populaire.

Dans « Discours, multilatéralité, leadership réaliste : l'évolution de la conduite institutionnelle de sécurité des États-Unis sous Clinton », M. Ray, Ch.-Ph. David, J.-P. Racicot étudient l'importance des institutions internationales de sécurité à partir de la politique américaine concernant l'élargissement du Conseil de sécurité, de l'OTAN et du renforcement du processus de paix en Bosnie. Les auteurs vérifient le constat du primat des objectifs sécuritaires américains et de l'importance croissante qu'a donné l'administration Clinton aux institutions internationales dans ce but.

Dans une autre logique, Alex Macleod et Hélène Viau analysent la politique de la France envers ces mêmes institutions internationales (« La France : Les institutions internationales au service du rang? ») et considèrent que celles-ci servent à la France à « contenir les tendances unilatéralistes des États-Unis », à institutionnaliser ses points de vue, à les multilatéraliser en quelque sorte et en particulier à faire adopter des normes de conduite institutionnelle. C'est vrai pour la réforme de l'ONU, les sanctions contre l'Iraq et les conventions contre-terroristes.

Collant à l'actualité, pondérées par des impératifs de stratégie académique, les revues de relations internationales observées accompagnent les évolutions mondiales — changements de régime politique, évolutions sécuritaires, conflagrations interétatiques — plus qu'elles ne les précèdent ou ne les devinent. Il ne paraît pas y avoir d'échanges intellectuels spécialement féconds entre elles et les universitaires qu'elles représentent. Elles semblent davantage avoir pour fonction, spécialement aux États-Unis, la scène française étant trop modeste, de diffuser l'opinion des

comités de rédaction. « Dire, c'est faire » le monde et la discipline des relations internationales. Il serait intéressant d'observer d'autres disciplines – le droit, mais aussi la physique, les sciences exactes dans leur ensemble – pour juger si de semblables stratégies de publication existent en de telles proportions.